Image not found or type unknown

Convocation au commisariat.

Par **sam**, le **14/01/2010** à **00:21**

Bonjour,

Mon pere a reçu une convocation pour un flagrant délit. Que risque-t'il ? On n'a jamais eu à faire à eux, ça pourrai être une plainte ?

Par **Tisuisse**, le **14/01/2010** à **08:00**

Bonjour,

Que votre père aille déjà au commissariat et, à son retour, revenez nous dire ce qu'il en est car, pour le moment, faute d'infos plus précises, difficile de dire quoi que ce soit.

A bientôt.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés